Le produit est un biostimulant liquide composé d'acides aminés et de peptides issus de protéines hydrolysées, d'acides fulviques et d'oligo-éléments (B, Zn, Mn). Le produit est utilisable en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique.

Bayfolan® AKTIVATOR

Conditionnement(s)

Bidon 5 L

Fiche d'identité

Composition :

Classification RAC : -

Formulation : concentré soluble

Numéro AMM : 1240116

Détenteur d'homologation : Bayer SAS 74 rue Gorge de Loup 69009 LYON

Parametre Biostimulant : Matière sèche
Teneur : 60.5%
Parametre : -
Mode d'action : -

Parametre Biostimulant : acides aminés libres totaux d origine animale
Teneur : 10.5%
Parametre : -
Mode d'action : -

Parametre Biostimulant : acides fluviques
Teneur : 2%
Parametre : -
Mode d'action : -

Parametre Biostimulant : zinc (zn)
Teneur : 1.2%
Parametre : -
Mode d'action : -

Parametre Biostimulant : Manganèse (Mn)
Teneur : 0.4%
Parametre : -
Mode d'action : -

Parametre Biostimulant : Bore (B)
Teneur : 0.04%
Parametre : -
Mode d'action : -

Description

Teneurs garanties :
Matière sèche : 60,5 % (p/p)
Acides aminés libres totaux : 10,5 % (p/p)
Acides fulviques : 2,0 % (p/p)
Zinc (Zn) : 1,20 % (p/p)
Manganèse (Mn) : 0,4 % (p/p)
Bore (B) : 0,04 % (p/p)
pH : 5,5

Préparation

Préparation du sol et de la culture

Le produit est destiné à être utilisé sur de nombreuses cultures (voir tableau des usages). Le produit peut être utilisé en application foliaire, par arrosage ou par irrigation au goutte à goutte. Les détails des préconisations par culture sont fournis dans le chapitre "Traitement".

Préparation de la bouillie

Avant de commencer le remplissage de la cuve pour préparer la bouillie avec le produit , s'assurer qu'elle ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent.
Pour les recommandations de volume de bouillie se référer directement aux recommandations par culture.
Verser le produit dans la cuve du pulvérisateur remplie au moins avec la moitié du volume total de bouillie, le système d'agitation étant en fonctionnement. Compléter avec la quantité d'eau nécessaire. Attendre quelques minutes la mise en suspension complète du produit avant de réaliser la pulvérisation. L'agitateur doit rester en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation afin d'assurer une agitation permanente, nécessaire pour maintenir le produit en suspension. Appliquer la bouillie immédiatement après sa préparation.

Mélanges et compatibilité

Le produit est entièrement soluble dans l'eau. Le produit peut être utilisé seul ou en combinaison avec la plupart des pesticides utilisés en agriculture. Le produit ne doit pas être mélangé avec des huiles minérales ou des produits à base de cuivre.
En cas de doute, un test de compatibilité doit être effectué avant l'application.

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Précautions à prendre

Pour le stockage

Durée maximale de stockage avant utilisation : 5 ans à température comprise entre 0°C et 30°C dans l'emballage commercial fermé, dans un endroit sec et bien aéré, à l'abri de la lumière directe et de toutes sources d'inflammation.
Contient des oligo-éléments : à n'utiliser qu'en cas de besoin reconnu.
- Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Mesures de protections des individus

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.
Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

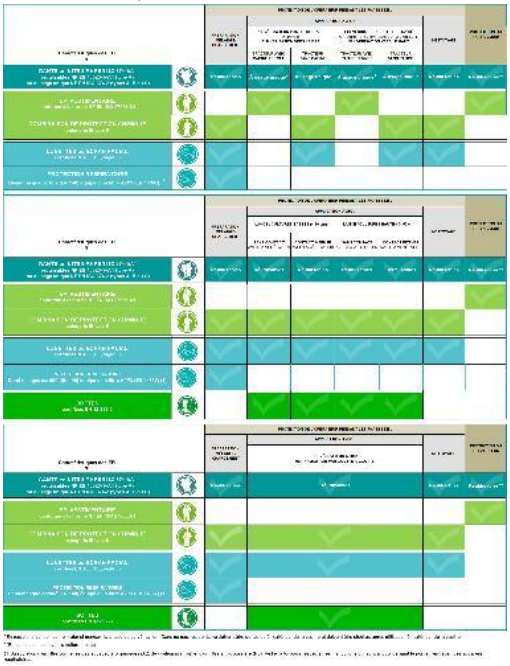

Pour une meilleure visualisation du tableau, veuillez consulter la dernière page.
Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens. Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Pour l'emploi

- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

Prévention et gestion de la résistance :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille Chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait,Bayer SAS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

AVERTISSEMENT
Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

Toxicologie

Classement du mélange CLP

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Attention

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P391 - Recueillir le produit répandu.
P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale

Délai de rentrée
6 heures à l'extérieur des locaux et 8 heures en milieu fermé après traitement

Mentions obligatoires
SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.
SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Information santé

Premiers soins

Conseils généraux
S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.
Inhalation
Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion
Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : https://agro.bayer.fr/ et www.quickfds.com .
En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison le plus proche puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Température minimum : 0°C

Température maximum : 30°C

N°ONU : 3082

Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
9 - Matières et objets dangereux divers Dangereux pour l'environnement	-	-

Tableau des usages et doses autorisées

Allégations / effets revendiqués :

Amélioration de l'implantation des cultures ; Meilleure vigueur végétative et reproductive ; Meilleure rétention des fleurs et des fruits

Culture	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Pomme de terre	3 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 79		
Betteraves	2 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 69		
Baies/petits fruits	3 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89		
Légumes-fruits et légumineuses	3 l/ha			
Légumes-feuilles et crucifères	3 l/ha			
Légumes-racines à bulbes et à tiges	3 l/ha			

Allégations / effets revendiqués :

Amélioration de l'implantation des cultures ; Meilleure vigueur végétative et reproductive ; Meilleure rétention des fleurs et des fruits

Culture	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Arbres fruitiers	3 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 87		
Arbres fruitiers	6 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 87		
Agrumes, fruits tropicaux et oliviers	3 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 87		
Agrumes, fruits tropicaux et oliviers	6 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 87		
Avocatier	2 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 79		
Kiwi	3 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 81		
Kiwi	6 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH		

Culture	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
		81		
Fruits à coque	3 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 87		
Fruits à coque	6 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 87		

Allégations / effets revendiqués :

Amélioration de l'implantation des cultures ; Meilleure vigueur végétative et reproductive ; Meilleure rétention des fleurs et des fruits

Culture	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Vigne	3 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 89		
Vigne	6 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 89		
Tabac	2 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 69		

Allégations / effets revendiqués :

Amélioration de l'implantation des cultures ; Meilleure vigueur végétative et reproductive ; Meilleure rétention des fleurs et des fruits

Culture	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Maïs	3 l/ha	stade BBCH 11 à BBCH 69		
Blé tendre et dur d'hiver et de printemps, triticale d'hiver et de printemps, seigle et	2 l/ha	stade BBCH 11 à BBCH 69		

Culture	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
épeautre				
Colza	2 l/ha	stade BBCH 11 à BBCH 69		
Avoine, orge d hiver et de printemps	2 l/ha	stade BBCH 11 à BBCH 61		
Sorgho	3 l/ha	stade BBCH 11 à BBCH 69		
Tournesol	2 l/ha	stade BBCH 11 à BBCH 69		
Riz	3 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 79		
Lin	3 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 69		
Soja	2 l/ha	stade BBCH 11 à BBCH 69		
Coton	3 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 69		

***En l'absence de mention spécifique dans la colonne « Précautions réglementaires » concernant les abeilles et autres pollinisateurs ou la distance de sécurité pour la protection des personnes présentes et des résidents, respecter la réglementation en vigueur.**
Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse :https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls
Bayer SAS décline toute responsabilité concernant l'utilisation de ce produit sur des cultures et cibles permises par extrapolation telle que prévue par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs. Pour toute utilisation liée à ces arrêtés, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45

Champ d'activité

Bayer SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et usages mentionnés dans le tableau des usages ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs.
Pour toute utilisation liée à cet arrêté, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45.

Traitement

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Ce biostimulant peut être utilisée en application foliaire pour un grand nombre de culture ou en application au sol (arrosage ou goutte à goutte) pour certaines cultures. La dose d'apport, la fréquence, les stades d'applications ainsi que les intervalles sont à adapter selon la culture (voir le tableau des usages). Il peut être utilisé seul ou en mélange. Bien que le risque reste très faible, veiller à s'assurer de la compatibilité physique avant l'application du produit.
Arboriculture :
Le biostimulant est autorisé pour une utilisation foliaire jusqu'à six applications entre les stades BBCH00 et BBCH87, notamment lors des phases cruciales telles que la germination, la floraison, la nouaison et le développement des fruits.Le biostimulant peut être utilisé tout au long du cycle de la plante afin d'améliorer sa physiologie et de lui fournir l'énergie nécessaire durant les stades clés. Appliqué lors de la formation des fruits, il contribue à améliorer la qualité de la récolte.
Vigne :
Le biostimulant est approuvé pour une utilisation foliaire jusqu'à six applications entre les stades BBCH00 et BBCH89, aux moments décisifs comme la pousse de 5 cm, la floraison, la nouaison et le développement des fruits. Avant la floraison, le biostimulant peut être utilisé pour stimuler la reprise de la végétation ou préparer la floraison. Après la floraison, son application vise à améliorer la qualité de la vendange.
Maïs :
Le biostimulant est autorisé pour une utilisation foliaire jusqu'à 3l/ha par application, jusqu'à 3 applications entre les stades BBCH11 et BBCH69, avec un intervalle de 14 jours minimum, les applications sont ciblées aux stades les plus critiques de la croissance du maïs (e.g. établissement précoce des cultures, démarrage, floraison)
Céréales :
Le biostimulant est autorisé pour une utilisation foliaire jusqu'à 2l/ha par application, jusqu'à 4 applications entre les stades BBCH11 à BBCH61 pour les orges et l'avoine, et BBCH11 à BBCH69 pour les autres céréales, avec un intervalle de 14 jours minimum. Les applications sont ciblées aux stades les plus critiques de la

croissance des céréales (e.g. établissement précoce des cultures, démarrage, sortie d'hiver, floraison)
Colza :
Le biostimulant est autorisé pour une utilisation foliaire jusqu'à 2l/ha par application, jusqu'à 3 applications entre les stades BBCH11 à BBCH69, avec un intervalle de 14 jours minimum. Les applications sont ciblées aux stades les plus critiques de la croissance des céréales (e.g. établissement précoce des cultures, démarrage, sortie d'hiver, floraison)

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Classification .RAC

- - -

Mesures de protections des individus

Bayfolan® AKTIVATOR

Caractéristiques des EPI ▼	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :						PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :				NETTOYAGE	
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAÎNÉ À RAMPE **PULVÉRISATION VERS LE BAS**		**PULVÉRISATEUR** PORTÉ OU TRAÎNÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR ; **PULVÉRISATION VERS LE HAUT**			
		TRACTEUR **AVEC CABINE FERMÉE**	TRACTEUR **SANS CABINE**	TRACTEUR **AVEC CABINE FERMÉE**	TRACTEUR **SANS CABINE**		
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	À usage unique*	À usage unique	À usage unique*	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables**
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1							
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 6							
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)							
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) (1)							

Caractéristiques des EPI ▼	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :						PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :				NETTOYAGE	
		LANCE / CULTURES BASSES (< 50 cm)		**LANCE / CULTURES HAUTES (> 50 cm)**			
		SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	**CONTACT INTENSE** AVEC LA VÉGÉTATION	**SANS CONTACT** AVEC LA VÉGÉTATION	**CONTACT INTENSE** AVEC LA VÉGÉTATION		
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables**
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1							
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 6							
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)							
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) (1)							
BOTTES certifiées EN 13 832-3							

Caractéristiques des EPI ▼	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :	NETTOYAGE	
		PULVÉRISATEUR A DOS ou APPLICATION PAR GOUTTE A GOUTTE		
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables**
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1				
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 6				
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)				
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) (1)				
BOTTES certifiées EN 13 832-3				

*En cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

**En cas de contact avec la culture traitée

(1) Association d'un filtre contre les gaz et vapeurs organiques (A2, de couleur marron) et d'un filtre anti-poussière (P3). Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

Mentions légales

Bayfolan® Aktivator ¤ 60.5 % Matière sèche 10.5 % acides aminés libres totaux d origine animale 2 % acides fluviques 1.2 % zinc (zn) 0.4 % Manganèse (Mn) 0.04 % Bore (B) ¤ AMM n°1240116 ¤ Détenteur d'homologation : Bayer SAS ¤ ® Marque déposée Bayer

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2

¤ ¤ ¤ Attention ¤ ¤ ¤ H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur https://agro.bayer.fr - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

Octobre 2026 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : www.bayer-agri.fr

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)